

Réf: Dossier N° : 19950

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « YUANDA CONSTRUCTION & DEVELOPPEMENT »

Siège social : ABIDJAN - COCODY Route du Lycée Technique, Rue B7,
Impasse Genthon, 01 BP 12692 ABIDJAN 01

Aux termes de la DNSV et des Statuts authentiques en date du 04 Janvier 2016 reçus par Me KOFFI-ABOUT Akoua Mireille, Notaire, enregistrés au CEPICI, le 14 Janvier 2016, il a été constitué une SARLU aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « YUANDA CONSTRUCTION & DEVELOPPEMENT » .

Objet: La construction immobilière ; La promotion immobilière ; L'import-export, La prise de participation dans toutes les entreprises ou sociétés ivoiriennes ou étrangères, créées ou à créer ayant un objet similaire ou connexe ; Et généralement, toutes opérations techniques, commerciales, financières, industrielles, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à l'objet ci-dessus ou à tous autres objets similaires ou connexes et susceptibles d'en faciliter l'extension et le développement.

Capital social: 130 000 000 F CFA divisé en Treize mille (13 000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 13 000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY Route du Lycée Technique, Rue B7, Impasse Genthon, 01 BP 12692 ABIDJAN 01

GERANT: Monsieur LIU CHANG.

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-987 du 14/01/2016 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°623 du 14/01/2016

Pour Avis

Le CEPICI

